



Fin de cdd enceinte de 6mois

Par **christouye**, le **04/11/2010** à **14:41**

Bonjour, je laisse ce message pour exposer ma situation. Je suis aux puéricultrices et j'ai été embauchée en cdd en maternité secteur public. J'ai été renouvelée tout les 3 mois pendant 18 mois. Mes employeurs ont appris ma grossesse et ont décidé de ne pas renouveler mon contrat après octobre. Le problème est qu'ils avaient fait n'importe quoi avec mes heures (nous ne gérons pas nos plannings et nous n'avons jamais nos comptes d'heure) et que je leur devais selon leurs calculs 48 heures qu'ils ont voulu amputer dans un premier temps sur mon salaire. J'ai donc fait scandale pour pouvoir avoir mon salaire et bien que c'était leur faute ils m'ont proposé de rattraper les heures manquantes. J'ai donc fait un mois de plus de 200 heures et 2 vacations début novembre afin de compléter mon salaire, mais ils m'ont donc payé 1050 euros net sur ma fiche de paye au lieu d'un salaire normal de 1480 euros et j'attends un autre virement en novembre des heures que j'ai du rattraper, sont-ils dans leur bon droit? à savoir que ma dernière fiche de paye ne représente pas les heures que j'ai pu effectuer en octobre? j'ai juste fait 2 vacations le 2 et 3 novembre d'un total de 17 heures le reste a été rattrapé fin octobre. merci de m'éclairer. autre chose j'ai du rattraper toutes ces heures et faire ce mois de plus de 200 heures enceinte de 21 semaines. ils ne m'ont versé aucun solde tout compte et j'attends bien sur mon attestation employeur même si je sens que je vais devoir me battre pour l'obtenir.